

Une rentrée des classes en *bonne santé*

Notre checklist pour un retour
à l'école en pleine forme tout
en faisant des économies !

SPORT

Après plusieurs heures à rester assis sagement à l'école, votre enfant a besoin de se dépenser. Inscrivez-le à l'activité sportive de son choix. Cela lui permettra de se défouler et d'avoir plus confiance en lui.

Partenamut rembourse **jusqu'à 50 €/an** les frais d'inscription dans un club de sport.

OPTICIEN

Votre enfant aura du mal à lire au tableau s'il ne voit pas bien. Assurez-vous qu'il n'a aucun problème de vue, ou, s'il en a, que ses verres et sa monture sont toujours adaptés.

Partenamut intervient **jusqu'à 75 €/2 ans** sur le prix des **lunettes et des lentilles correctrices**. Ou vous pouvez bénéficier tous les 2 ans d'un **tarif préférentiel chez notre partenaire Lunettes Pour Tous** (50 € pour des lunettes avec des verres unifocaux ou 100 € avec des verres progressifs). Ces 2 offres ne sont pas cumulables.

STAGES

Les prochaines vacances scolaires vont vite arriver. Et chercher un stage en dernière minute peut être compliqué. Autant anticiper maintenant tant que toutes les possibilités sont encore offertes.

Partenamut intervient **jusqu'à 115 €/an/enfant** de moins de 18 ans pour les stages, les camps et les voyages scolaires.

SEMELLES PODOLOGIQUES

Pensez à consulter un spécialiste pour vérifier que votre petit bout n'aura pas de problèmes de dos. Des semelles podologiques aideront à corriger sa posture en douceur pendant sa croissance.

Partenamut intervient **jusqu'à 50 €/an** pour une **paire de semelles podologiques** pour les enfants de moins de 18 ans.

LOGOPEDIE

Un léger zozotement, une dyslexie ou un bégaiement n'ont rien de dramatique. Soignés tôt, ils disparaîtront très rapidement.

Partenamut intervient **jusqu'à 1000 €/vie**, à hauteur de 5 €/séance pour les séances de logopédie non couvertes par l'assurance obligatoire.

PSYCHOMOTRICITE

Retard de développement, difficultés relationnelles..., ces troubles psychiques peuvent être soignés grâce à des séances de psychomotricité.

Partenamut intervient **jusqu'à 750 €/an** à hauteur de 10 €/séance individuelle ou collective pour les enfants de moins de 18 ans.

ALLERGIES

Des allergies peuvent se déclencher très tôt. Pensez à les traiter rapidement pour soulager votre enfant.

Partenamut intervient **jusqu'à 125 €/an** dans le traitement de désensibilisation (jusqu'à 75 €/an) et les médicaments (jusqu'à 50 €/an).

VACCINS

Il est important de protéger votre enfant contre les maladies les plus contagieuses et de ne pas oublier de faire les rappels de vaccination.

Partenamut rembourse **jusqu'à 35 €/an** tous les vaccins enregistrés en Belgique.

partenamut
Cultivons votre santé